

Droit à l'image – Girly Race

En s'inscrivant à la Girly Race, chaque participant (ou son représentant légal pour les mineurs) accepte sans réserve les conditions suivantes :

Dans le cadre de l'événement, des photos et vidéos pourront être réalisées par l'organisateur et/ou ses partenaires, avant, pendant et après la course.

Ces images pourront être utilisées, sans limitation de durée, à des fins de :

- Communication
- Promotion
- DiEusion sur les supports de l'organisateur (site internet, réseaux sociaux,

aEiches, flyers, vidéos, presse, etc.)

Cette utilisation se fera sans contrepartie financière et sans que le participant puisse s'y opposer ultérieurement, sauf demande écrite préalable formulée avant l'événement.

Le participant garantit ne pas porter atteinte aux droits de tiers et autorise l'organisateur à exploiter son image, dans le respect de sa dignité.

En validant son inscription, le participant reconnaît avoir pris connaissance de cette clause et l'accepter pleinement.